

## **CONJONCTURE** | LA RÉUNION

Publication bimestrielle

JUILLET 2026 N°53

### RÉSULTATS AUX EXAMENS DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE À LA RÉUNION

# Un taux global de réussite de 84,43 % en juin 2026

En juin 2026 les examens de l'enseignement agricole de La Réunion ont concerné 424 élèves, apprentis et étudiants du CAP au BTS. 358 candidats ont été admis. Si les résultats globaux sont un peu en retrait par rapport à ceux de 2025 (- 3 points), il faut noter

toutefois un maintien des très bons résultats pour le baccalauréat technologique ( 100 %) et le certificat d'aptitude professionnel agricole ( 96 %) ainsi que le baccalauréat professionnel qui reste sur un niveau élevé (89,15 %). Les résultats du BTSA

sont globalement en baisse cette année mais mettent en évidence la réussite de la nouvelle filière technico-commerciale avec une option «univers jardin et animaux de compagnie» (100%).

NIVEAU	OPTIONS	TAUX DE RÉUSSITE (en %)
<b>CAPA</b>	Agriculture des régions chaudes	100,0
	Métiers de l'agriculture	100,0
	Services aux personnes et vente en espace rural	94,1
	Jardinier paysagiste	90,9
<b>Bac Professionnel</b>	Agroéquipement	77,8
	Aménagements paysagers	100,0
	Gestion des milieux naturels et de la faune	96,3
	Conduite et gestion de l'entreprise agricole	76,6
	Conduite de productions horticoles	90,0
	Services aux personnes et aux territoires	93,7
	Technicien conseil vente en alimentation et boisson	93,8
	Technicien conseil vente univers jardin	83,3
<b>Bac Technologique</b>	Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant	100,0
<b>BTSA</b>	Développement de l'agriculture des régions chaudes	45,5
	Analyse, conduite, stratégie de l'entreprise agricole	-
	Développement animation des territoires ruraux	42,9
	Gestion et maîtrise de l'eau	50,0
	Productions animales	75,0
	Gestion et protection de la nature	53,3
	Aménagements paysagers	75,0
	Agronomie et cultures durables	72,7
	Technico-commercial (univers jardin et animaux de compagnie)	100,0
	BIO QUALIM (qualité, alimentation, innovation et maîtrise sanitaire)	66,7
	Métiers du végétal (horticulture)	85,7

## CANNE À SUCRE

# Une campagne qui s'annonce meilleure, mais le déficit de pluviométrie pourrait limiter le tonnage

Les commissions mixtes des usines de Bois-Rouge (Saint-André) et du Gol (Saint-Louis) ont validé un démarrage de la campagne sucrière le mercredi 8 juillet 2026 pour la zone Nord – Est de l'île, et le lundi 13 juillet pour la zone Sud – Ouest.

La campagne 2026 s'annonce meilleure que celle de 2025, fortement impactée par le passage du cyclone Garance. Toutefois la saison des pluies 2025-2026 a été largement déficitaire. Les précipitations ont été inférieures de -45 % par rapport à la normale 1991-2020. Il s'agit de la 2<sup>ème</sup> saison des pluies la plus sèche en 50 années de mesures (Météo-France). Le déficit de précipitations s'explique en partie par l'absence de systèmes tropicaux actifs près de La Réunion. Les pluies ont été moins fréquentes et moins régulières, ce qui a conduit à des cumuls inférieurs à

la normale. En mai et juin 2026, le déficit pluviométrique perdure sur l'ensemble de l'île (graphiques 1). Ce phénomène est plus marqué dans la zone Sud – Ouest. Les cannes en secteurs non irrigués pourront avoir un retard de croissance en milieu et fin de campagne. Dans le périmètre irrigué du Bras de la Plaine, des tours d'eau ont été mis en place pour gérer la faible ressource en eau. Dans la zone Nord – Est, la pluviométrie est également déficitaire, mais plus régulière et peu intense ce qui est favorable à la croissance des cannes.

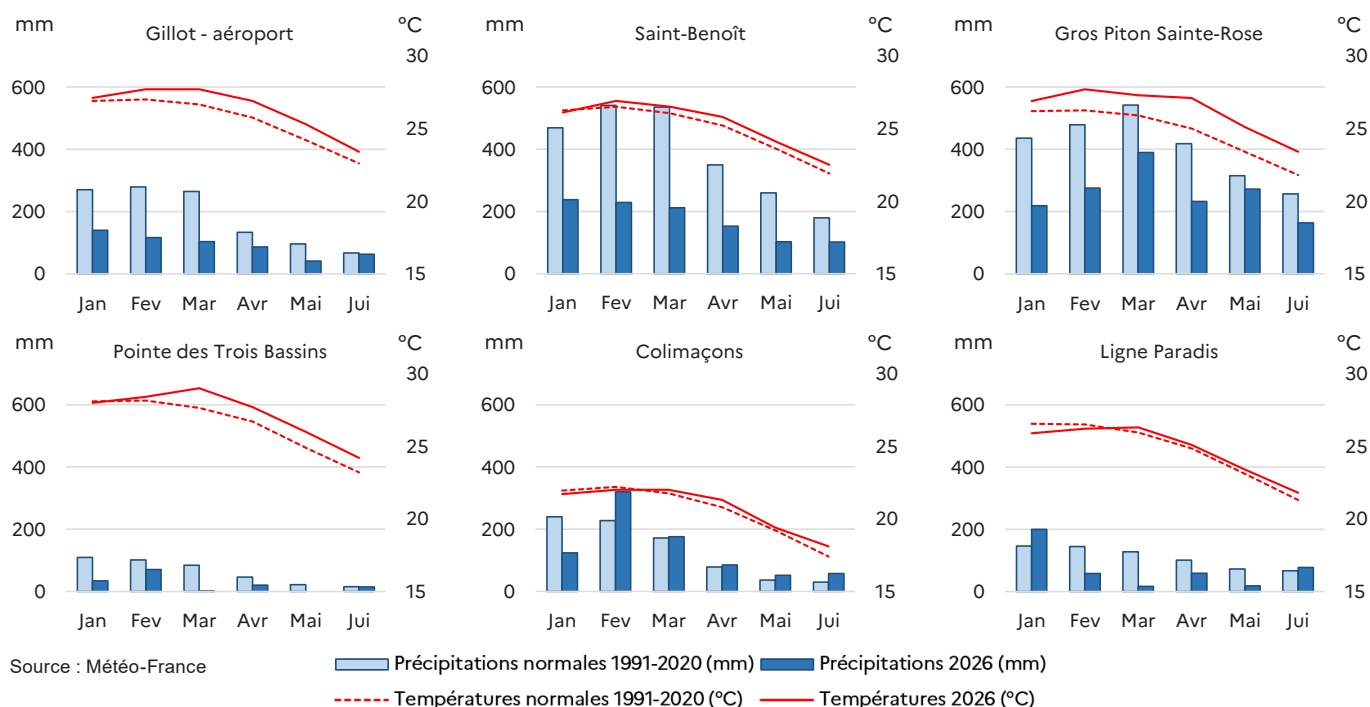
### Une estimation du tonnage autour de 1,3 millions de tonnes

Les résultats des observations du premier réseau 2026 réalisées par le Centre Interprofessionnel de la Canne et du Sucre (CTICS) montrent une nette progression du potentiel de production

comparé aux deux dernières campagnes. En effet, le poids moyen des tiges de cannes à sucre exploitables dépasse globalement celui de 2025, et dans plusieurs zones, il dépasse même les valeurs de 2024. Cette amélioration est surtout visible dans les bassins Nord et Est de l'île, qui avaient été les plus touchés par le cyclone Garance. Les estimations de tonnages de ce premier réseau pour la campagne 2026 s'établissent à 688 000 tonnes pour le secteur de l'usine de Bois-Rouge, et à 623 000 tonnes pour le secteur de l'usine du Gol. Ce qui porte l'estimation du tonnage à venir pour cette campagne à un peu plus de 1,3 millions de tonnes de canne. C'est une estimation prudente. Les conditions climatiques des mois à venir seront déterminantes pour le développement des cannes de milieu et de fin de campagne.

### Graphiques 1

Précipitations et températures de janvier à juin 2026 sur 6 stations météo autour de l'île, comparées à la normale 1991-2020



## APPROVISIONNEMENT DANS LA RESTAURATION COLLECTIVE À LA RÉUNION

# Progression de l'approvisionnement en produits durables et de qualité

À La Réunion, les maladies chroniques liées à la nutrition constituent un enjeu majeur : le diabète touche 13,6 % des 18-85 ans (deux fois plus que dans l'hexagone), et l'obésité concerne 20 % des adultes et 10 % des adolescents. Ces pathologies peuvent être en partie évitées par une alimentation équilibrée et une activité physique régulière.

Le système alimentaire fait aussi face à des défis sociaux et environnementaux. Pour y répondre, la Stratégie Nationale pour l'Alimentation, la Nutrition et le Climat définit les orientations de la politique de l'alimentation et de la nutrition à horizon 2030, promouvant une alimentation saine et durable via :

- des régimes alimentaires conformes aux repères du programme national nutrition santé,
- la réduction du gaspillage alimentaire,
- des produits durables et de qualité en restauration collective.

La loi EGAlim en 2018, complétée par la loi Climat et résilience en 2021, a fixé l'objectif d'intégrer au moins 50 % de produits durables et de qualité, dont au moins 20 % de produits biologiques, dans les repas servis en restauration collective.

A La Réunion, cette mesure s'applique progressivement depuis le 1er janvier 2022 à tous les restaurants collectifs de service public (scolaire et universitaire, hôpitaux, médico-social, administrations, etc.), et depuis le 1er janvier 2024 aux restaurants collectifs

d'entreprises privées :

- 20 % de produits durables et de qualité, dont au moins 5 % de produits biologiques depuis le 1er janvier 2022,
- 35 % de produits durables et de qualité, dont au moins 10 % de produits biologiques depuis le 1er janvier 2026,
- 50 % de produits durables et de qualité, dont au moins 20 % de produits biologiques au 1er janvier 2030.

Pour répondre à ces objectifs, les acteurs réunionnais de la restauration collective se mobilisent pour améliorer leurs approvisionnements en produits durables et de qualité.

La campagne de télédéclaration des valeurs d'achat 2025 des approvisionnements de la restauration collective s'est déroulée au premier trimestre 2026 :

- 968 restaurants collectifs sont inscrits sur la plateforme ma cantine à La Réunion,
- 883 ont télédéclaré leurs achats, pour environ 29,5 mil-

lions de repas et 76,9 M€ d'achats alimentaires.

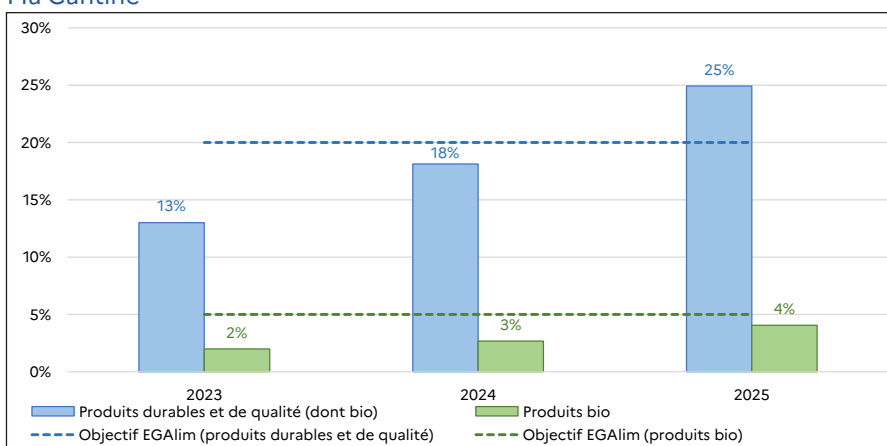
La campagne de télédéclaration 2026 sur les données d'achat 2025 fait ressortir un taux de produits durables et de qualité de 24,92 %, supérieur à la cible de 20 %, dont 4,05 % en bio, proche de la cible de 5 % (graphique 2).

La mobilisation des acteurs réunionnais de la restauration collective a permis de dépasser l'objectif de 20% de produits durables et de qualité dans les repas servis, et de progresser vers l'objectif de 5% de produits bio.

Le soutien des acteurs de la restauration collective doit se poursuivre sur le territoire pour accompagner le changement de seuil pour les achats 2026 (35 % de produits durables et de qualité, dont au moins 10 % de produits biologiques). Les objectifs de la loi EGAlim représentent une opportunité à saisir par les filières de productions agricoles locales pour gagner des parts de marché sur l'importation.

### Graphique 2

Part des produits durables et de qualité télédéclarée sur la plateforme Ma Cantine



Source : Ma Cantine - données d'achats télédéclarées en année n+1

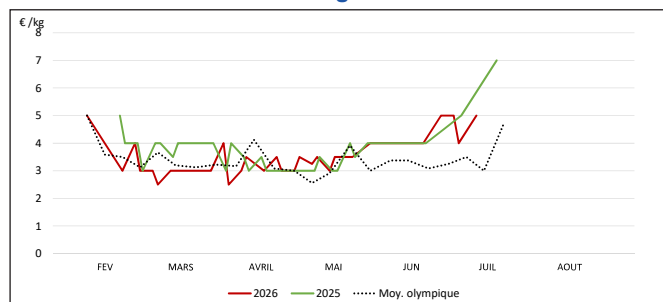
## FRUITS ET LÉGUMES

# Nouvelles des marchés

Le service de l'information statistique et économique de la DAAF suit le prix des produits agricoles. Le résultat des enquêtes réalisées, appelées mercuriales, est à retrouver sur le site internet de la DAAF.

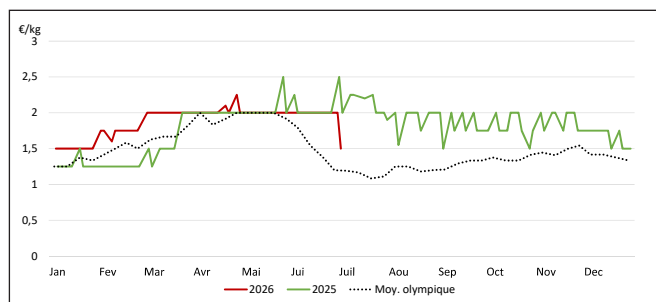
(source : mercuriales marché de gros de Saint-Pierre - prix stade production)

### Longani



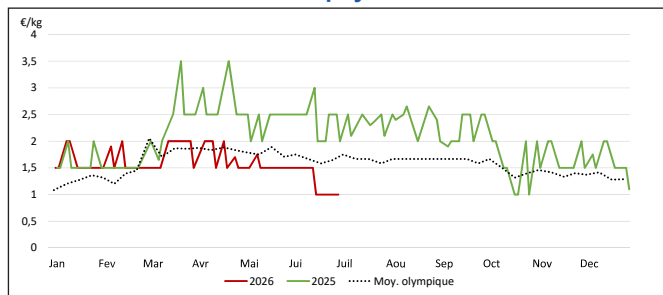
Bien que plus précoce cette année, la saison du longani reste comparable à celle de 2025. L'offre limitée a contribué à la variation de son prix. En cette fin de campagne, il est en nette augmentation à 5 €/kg.

### Carotte



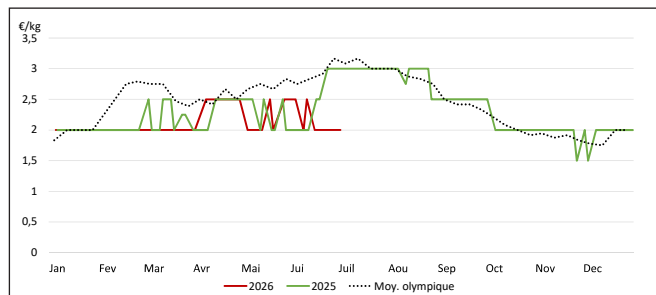
L'offre en carotte augmente sur le marché depuis fin avril. Ce bel approvisionnement lui confère depuis un prix régulier à 2 €/kg qui suit la tendance observée en 2025. Le pic de production sera atteint les prochains mois.

### Papaye



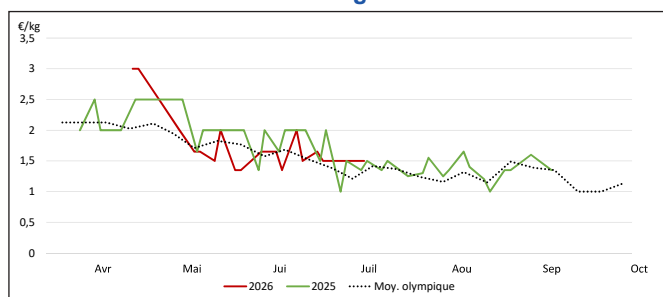
La papaye est présente toute l'année sur le marché de gros. Son approvisionnement est conséquent depuis le mois de janvier. En juin, son prix se situe dans une fourchette basse à 1 €/kg.

### Poireau



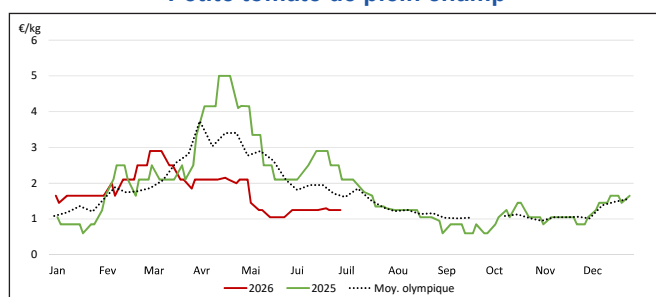
Vendu toute l'année, les sols frais sont propices à la production du poireau. L'approvisionnement du marché a augmenté début mai et stagne depuis. Ce légume de saison se vend dans une fourchette de prix comprise entre 2 et 2,50 €/kg tout le mois de juin.

### Orange



La saison des agrumes bat son plein. L'orange a fait son entrée sur le marché mi-avril en même temps que les premières clémentines. L'offre s'étoffe et son prix diminue. Elle se vend à 1,50 €/kg fin juin, avec une tendance qui suit celle observée ces cinq dernières années.

### Petite tomate de plein champ



L'offre en tomate de plein champ est conséquente sur le marché de gros. L'entrée dans l'hiver austral favorise sa production qui, avec des surfaces cultivées en hausse, conduisent son prix dans une fourchette basse, en deçà des années passées. Fin juin, elle se vend à 1,25 €/kg.

[www.agreste.agriculture.gouv.fr](http://www.agreste.agriculture.gouv.fr)

Direction de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt  
Service de l'Information Statistique et Economique  
Parc de la Providence  
97 489 SAINT-DENIS Cedex

Directeur de la publication : Jacques PARODI  
Rédacteur en chef : C. WILMES  
Rédacteurs : G. BARC ; N. CAMBRONNE ; I. SELLES ; F. STEIN  
Composition : SISE - DAAF  
Dépot légal : À parution - ISBN : 2-11-090743-6  
© Agreste 2026